

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 février 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 février 2014

2014 PP 6 BSPP - Approbation des modalités d'attribution d'un marché relatif au blanchissage et/ou nettoyage à sec de textiles.

Mme Myriam EL KHOMRI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 15 janvier 2014, par lequel M. le Préfet de police soumet à son approbation le principe de l'opération relative à l'exécution de prestations de blanchissage et/ou nettoyage à sec de textiles ;

Sur le rapport présenté par Mme Myriam EL KHOMRI au nom de la 5e commission,

Délibère :

Article 1 :Sont approuvés le principe de l'opération, ainsi que les pièces administratives [règlement de la consultation (R.C.), cahier des clauses particulières (C.C.A.P.) et actes d'engagement (A.E.)], dont les textes sont joints à la présente délibération, relative à l'appel d'offres ouvert pour l'exécution de prestations de blanchissage et/ou nettoyage à sec de textiles.

Article 2 : Conformément aux articles 35, 59, 65 et 66 du code des marchés publics, dans le cas où le(s) marché(s) n'a(n'ont) fait l'objet d'aucune offre, ou si les offres sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables au sens de l'article 53 du code des marchés publics et dans l'hypothèse où la commission d'appel d'offres déciderait qu'il soit procédé à un(des) marché(s) négocié(s), M. le Préfet de police est autorisé à lancer la procédure correspondante.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget spécial de la Préfecture de police - exercices 2014 et suivants - section fonctionnement : chapitre 921 - article 921-1312 - compte nature 611.